



Lauragais – Montagne Noire

Communauté de Communes

3, Rue de l'Ourmetto 11 400 SAINT PAPOUL

Tel : 04 68 94 98 36

Fax : 04 68 94 97 44

Courriel : cdclmn@wanadoo.fr

Castelnaudary, le 03/12/2010

Mme VANLEEUE Hilde

Domaine de Badens

11310 VILLEMAGNE

Affaire suivie par : M OURLIAC

Tel : 04 68 94 98 36

Dossier : Mme VANLEEUE Hilde_Badens_Villemagne_section B4_ n°1103, 1108, 1110

OBJET : CONTROLE DE BONNE EXECUTION DES TRAVAUX

Affaire suivie par : Léo BOUSQUET

Tel : 04.68.23.06.28

Dossier : Contrôle de bonne exécution des travaux

Madame, Monsieur,

Suite au contrôle de bonne exécution de la filière d'assainissement non collectif de Mme VANLEEUE Hilde, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

1. le formulaire de contrôle de bonne exécution avec AVIS FAVORABLE

Veuillez trouver ci après le procès verbal du contrôle de bonne exécution de la filière du projet d'assainissement non collectif (2 exemplaires dont 1 à remettre signé à la Communauté de Communes).

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur OURLIAC

Président de la communauté de Communes
Lauragais Montagne Noire

COMMUNAUTE DE COMMUNES
" LAURAGAIS - MONTAGNE NOIRE "
3, Rue de l'Ourmetto
11400 SAINT - PAPOUL

COMMUNAUTE DE COMMUNES « LAURAGAIS – MONTAGNE NOIRE » 04 68 94 98 36 Fax 04 68 94 97 44

3, Rue de l'Ourmetto 11 400 SAINT PAPOUL

courriel : cdclmn@wanadoo.fr

Tel : 04 68 94 98 36 Fax : 04 68 94 97 44 Courriel : cdclmn@wanadoo.fr



Saint Papoul, le 19/04/2010

Lauragais – Montagne Noire
Communauté de Communes
3, Rue de l'Ourmetto 11 400 SAINT PAPOUL
☎ : 04 68 94 98 36
Fax : 04 68 94 97 44
Courriel : cdclmn@wanadoo.fr
Affaire suivie par : M OURLIAC
Tel : 04 68 94 98 36

M COLLINS
Domaine de l'Horte
11250 SAINT HILAIRE

Dossier : M COLLINS-Mme VANLEEUEW Lieux dits « Badens » _VILLEMAGNE_section OB_n°783,
1097 à 1110, 1114 à 1118

OBJET : FAVORABLE - DOSSIER COMPLET

Madame, Monsieur

Suite à l'étude de la demande d'installation du projet d'assainissement non collectif (réhabilitation de la filière d'assainissement autonome existante) de M COLLINS – Mme VANLEEUEW sur la commune de VILLEMAGNE par le cabinet G2C Environnement, nous vous informons que **votre demande est complète. Nous émettons donc un avis favorable à votre demande.**

Conformément au dossier d'étude de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif, la filière d'assainissement sera constituée de deux fosses toutes eaux de 7 m³, d'un traitement de type lit filtrant vertical drainé à massif de sable avec septodiffuseurs (16 packs au total), d'une pompe de relevage et d'un système de dispersion de 42 ml.

Le dimensionnement de la filière d'assainissement devra être conforme à la réglementation en vigueur et les travaux devront être réalisés conformément au DTU 64-1.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « LAURAGAIS – MONTAGNE NOIRE »

3, Rue de l'Ourmetto 11 400 SAINT PAPOUL

☎ : 04 68 94 98 36 Fax : 04 68 94 97 44 Courriel : cdclmn@wanadoo.fr

Afin de vous permettre de nous avertir du commencement des travaux, vous voudrez bien trouver ci-joint la fiche *navette de commencement des travaux* à nous renvoyer dès le début des travaux.

Quelques jours avant le recouvrement du dispositif, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec La Communauté de Communes Lauragais Montagne Noire afin de **planifier un rendez vous** pour vérifier la conformité des travaux réalisés.

Dans l'attente des informations complémentaires demandées, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur OURLIAC

Président de la communauté de Communes
Lauragais Montagne Noire


COMMUNAUTE DE COMMUNES
"LAURAGAIS - MONTAGNE NOIRE"
3, Rue de l'Ourmetto
11400 SAINT - PAPOUL
Tél. 04 68 94 98 56 - Fax. 04 68 94 97 44
courriel : cdcclmn@wanadoo.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES « LAURAGAIS – MONTAGNE NOIRE »

3, Rue de l'Ourmetto 11 400 SAINT PAPOUL

☎ : 04 68 94 98 36 Fax : 04 68 94 97 44 . Courriel : cdcclmn@wanadoo.fr

Formulaire de contrôle de bonne exécution

Date du contrôle de conception et d'implantation :

Date de la demande de permis de construire, le cas échéant :

Nom et prénom du propriétaire : Mr COLLINS et Mme VANLEEUWE

Adresse : Domaine de Biadens

Commune : VILLEMAGNE

Code postal : 31110

Nom et prénom de l'usager : Mr COLLINS et Mme VANLEEUWE

Section et numéro du cadastre de l'installation : Section OB Parcelle N° 783 - 1097 à 1110 - 1114 à 1116

Date de l'avis de passage : 17/09/2010

Adresse du service de contrôle : AUDE ASSAINISSEMENT

8 rue Jules Vallès

Commune : CARCASSONNE

Code postal : 31000

☎ : 04 68 25 42 05

Pour ce contrôle, le contrôleur devra avoir en sa possession le plan de masse et tous les éléments indispensables à la connaissance du dispositif d'assainissement non collectif.

DATE DU CONTRÔLE : 17/09/2010

☐ Passage en cours de réalisation :

- *pré traitement* ☐ en cours de réalisation ☒ terminé

- *traitement* ☐ en cours de réalisation ☒ terminé

☒ Avant remblaiement

☐ Après remblaiement

IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

• REGLES GENERALES D'IMPLANTATION (CF. REF. FO 1)

- Est-ce que les éléments de la filière d'assainissement sont disposés conformément au projet valide ?
 - *pré traitement*
 - *traitement*
- Respect des distances minimales du dispositif de traitement :
 - *> 35m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine (cf. arrêté 6 mai 96 sur prescriptions techniques, art. 4)*
 - *> 5m d'une habitation*
 - *> 3m d'un arbre*
 - *> 2m des limites de propriétés*

non assainissant	assainissant
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON

FO 2

LA COLLECTE DES EAUX USEES

- Accès possible par un regard ou un té de visite ?
- La pente de la conduite en amont du pré traitement est-elle suffisante pour permettre l'écoulement ?

☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON

Formulaire de contrôle de bonne exécution

- Les diamètres intérieurs des canalisations d'amenée et d'évacuation sont-ils supérieurs ou égaux à 100 mm ?
- Habitation neuve : les eaux usées de l'habitation sont-elles toutes collectées et raccordées à la fosse toutes eaux ?
- Les eaux usées et les eaux pluviales sont-elles collectées séparément ?
- Les eaux pluviales sont-elles détournées de la fosse ?

• Observations :

☐ OUI	☐ NON
☐ OUI Réhabilitation	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON

LE PRETRAITEMENT

(cf. réf. Fiche 107)

Construction neuve/réhabilitation

- Le volume de la fosse est-il conforme au projet validé ?
- La fosse est-elle positionnée dans le bon sens ?
- La fosse est-elle posée horizontalement ?
- La fosse est-elle située à moins de 10 mètres de l'habitation ?
- Tampons de visite de la fosse toutes eaux affleurants ?
- Diamètres intérieur des canalisations d'amenée et d'évacuation ≥ 100 mm ?
- Positionnement de la fosse toutes eaux sur un lit de sable compacté d'une épaisseur de 10 cm ?
- Vérification de la mise en eau de la fosse (au 2/3) ?
- La fosse est-elle fixée à une dalle d'amarrage ?

☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON

LA VENTILATION

- Existe-t-il une ventilation primaire servant de prise d'air en amont de la fosse ?
- Présence d'une ventilation de la fosse toutes eaux ?
- Diamètre intérieur des canalisations ≥ 100 mm ?
- La sortie d'air de la ventilation après la fosse se fait-elle au-dessus des locaux d'habitation ?

☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON

• Observations : (à compléter avec les observations de la fiche 107)

• LE PREFILTRE (facultatif)

(cf. réf. Fiche 7 et FO 1)

FO 2

- Présence d'un préfiltre ?
- Positionnement correct par rapport au projet valide ?
- Le préfiltre est-il incorporé à la fosse toutes eaux ?
- Présence de matériaux filtrants ?
- Le volume du préfiltre est-il conforme à celui du projet valide ?

☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	

Préfiltre standard
fourni avec fosse

Formulaire de contrôle de bonne exécution

● LE BAC A GRAISSES (facultatif)

(cf. réf. Fiche 6 et FO 1)

- Présence d'un séparateur à graisses ?
- Positionnement correct par rapport au projet valide ?
- Le volume du bac à graisse est-il conforme à celui du projet valide ?
- Le bac à graisse est-il convenablement posé ?

☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	
☐ OUI	☐ NON	

Formulaire de contrôle de bonne exécution

● TRAITEMENT : SEPTODIFFUSEUR

Tampons de visite accessibles		☒ OUI	☐ NON
Regard de répartition			
• Présence d'un regard de répartition ?		☒ OUI	☐ NON
- est-il accessible ?		☒ OUI	☐ NON
• Tampon amovible hermétique ?		☒ OUI	☐ NON
• Est-il posé sur un lit de sable horizontal ?		☒ OUI	☐ NON
• L'équipartition des effluents est-elle assurée ?		☒ OUI	☐ NON
• L'écoulement des effluents vers le traitement se fait-il correctement ?		☒ OUI	☐ NON
• Départ indépendant du regard de répartition de chaque drain d'épandage ?		☒ OUI	☐ NON
• Les tuyaux de répartition sont-ils non perforés ?		☒ OUI	☐ NON
Vérification des matériaux			
• Présence de graviers lavés d'une granulométrie de 20-31.5mm, en volume suffisant ?		☐ OUI	☒ NON
• Les canalisations mises en places sont-elles des tuyaux d'épandage rigides et espacés prévus pour l'assainissement non collectif ?		☐ OUI	☒ NON
Dimensions de la filière de traitement			
• La longueur d'une ligne de tuyaux est-elle au moins égale à 5 mètres ?		☒ OUI	☐ NON
• La largeur du lit filtrant est-elle de 5 mètres ?		☐ OUI	☒ NON
• Le dimensionnement du lit filtrant draine à flux vertical est-il en adéquation avec le Projet validé ?		☒ OUI	☐ NON
• Observer quand cela est possible :		☒ OUI	☐ NON
- l'épaisseur de sable sous les graviers,		☒ OUI	☐ NON
- l'espacement des drains d'axe en axe,		☒ OUI	☐ NON
- si les certices des tuyaux d'épandage sont bien dirigés vers le bas,		☒ OUI	☐ NON
- si le bouchage du système est en canalisations pleines,		☒ OUI	☐ NON
- si le bû ou regard est accessible		☒ OUI	☐ NON
• Géotextile sur canalisations d'épandage		☒ OUI	☐ NON
• Polyane placée dans le fond de fouille ?		☒ OUI	☐ NON
• Existe-t-il un drainage à la base du lit filtrant ?		☒ OUI	☐ NON

● EVACUATION DES EFFLUENTS EPURES

PAR PUIS D'INFILTRATION

- Existe-t-il un puits d'infiltration ?
- Si oui, est-il placé après le traitement ?
- Est-il autorisé par dérogation préfectorale ?
- Est-il placé dans une couche perméable ?

☐ OUI	☒ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON
☐ OUI	☐ NON

Tranchée d'infiltration : impossibilité de réaliser (voirie bloquée)

Vérification des matériaux :

- Présence de matériaux calibrés d'une granulométrie 40/80 millimètres ?

☐ OUI	☐ NON
------------------------------	------------------------------

PAR REJET VERS LE MILIEU SUPERFICIEL

- Les effluents traités sont-ils drainés vers le milieu hydraulique superficiel ?
- Les drains sont-ils placés de manière alternée sous les tuyaux distributeurs ?

☒ OUI	☐ NON
☒ OUI	☐ NON

Observations :

Signature du propriétaire :

COMMENTAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Formulaire de contrôle de bonne exécution

La mise en œuvre de la fosse toutes eaux et du filtre à sable drainé sont conformes aux prescriptions de la norme XP P 16-603. Création d'accès au regard répartiteur et de collecte URGENT pour complément contrôle

PROPOSITION D'AVIS DU CONTRÔLEUR

- ☒ **Avis favorable** : l'ensemble des règles de réalisation d'une filière d'assainissement non collectif est conforme au projet validé.
- ☐ **Avis favorable sous réserve** : l'ensemble de l'installation serait conforme, sous réserve d'une vidange annuelle partielle des boues.
- ☐ **Avis défavorable** : la mise en œuvre de l'installation d'assainissement non collectif n'est pas conforme au projet validé.

Nom et signature du contrôleur : Sébastien SUREA

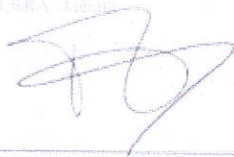
AVIS DU RESPONSABLE DU SERVICE DE CONTRÔLE

- ☒ Conforme
- ☐ Non conforme

COMMENTAIRES

Nom et signature du responsable du service en charge du contrôle de l'assainissement non collectif :

Sébastien SUREA, Gérant



AUDE ASSAINISSEMENT

SARL au Capital de 8000 €
8, rue Jules Valles
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 25 42 05 • Fax 04 68 25 39 76
RCS CARCASSONNE 450 827 299
SIRET 450 827 220 00013 - APE 900 A